AN/SS



Arrêtés municipaux

EXTRAIT DU REGISTRE

CIRCULATION ET STATIONNEMENT

RUE DE LA GARE (V.C.)

Mesures provisoires

Le Maire d'Ivry-Sur-Seine,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2213.1, L 2213.2, L 2213.3, L 2213.4, L 2213.5,

VU le Code de la Route et notamment ses articles R 417-10, R 417-12 et L 325-1, L 325-2, L 325-3,

CONSIDERANT que d'importants travaux vont être entrepris rue de la Gare par la société VEOLIA – 28 avenue Guynemer – 94600 Choisy-le-Roi, agissant pour le compte de la SADEV 94 – 31 rue Anatole France – 94306 Vincennes cedex (travaux de génie civil pour création d'une bouche à incendie),

CONSIDERANT que les difficultés rencontrées par les usagers pour circuler dans cette voie nécessitent la mise en place de dispositions provisoires touchant la circulation et le stationnement afin de préserver la sécurité et la tranquillité publiques,

ARRETE

ARTICLE 1:

DECIDE d'appliquer les mesures suivantes rue de la Gare à compter du 14 juin 2023 à 8 heures 30 jusqu'au 28 juin 2023 à 17 heures :

- Neutralisation de deux places de stationnement entre le n°7 et 9,
- Neutralisation partielle du trottoir <u>au droit des n^{os}1 à 3</u>: maintien du cheminement piéton d'une largeur de 1,40 mètres minimum,
- Limitation de vitesse à 30km/h.

ARTICLE 2:

PRÉCISE que ces dispositions seront matérialisées réglementairement par les soins et sous l'entière responsabilité de l'entreprise chargée des travaux.

ARTICLE 3:

INDIQUE que les contraventions aux dispositions du présent arrêté seront déférées aux tribunaux compétents.



ARTICLE 4:

AMPLIATION du présent arrêté sera adressée après publication à :

- M. le Commissaire d'Ivry-sur-Seine,
- M. l'Officier commandant de la Brigade des Sapeurs-Pompiers d'Ivry-sur-Seine,
- LA POSTE d'Ivry-sur-Seine,
- M. le Directeur du SAMU,
- VEOLIA Propreté,

PUBLIE SUR Ivry94.fr

LE 17 MAI 2023

- SEPUR,
- RATP,
- Etablissement Public Territorial Grand Orly Seine Bièvre,
- Société VEOLIA 28 avenue Guynemer 94600 Choisy-le-Roi.

FAIT EN MAIRIE, LE 1 6 MAI 2023

Pour le Maire d'Ivry-sur-Seine Et par délégation Clément Pecqueux Adjoint au Maire

WRY-SOO GENET

Pour extrait certifié conforme au registre des arrêtés municipaux LE MAIRE D'IVRY-SUR-SEINE Pour le Maire, la Responsable du service

Déplacements Stationnement Direction Espaces Publics

Nathalie Leberthon